



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition	16.01.2023
Date d'exécution	16.01.2023
Version	7.0 (fr)
remplace la version de	29.04.2021 (6.7)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

*** 1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit/désignation	Kupfer-Grafit-Spray
Art-Nr	25200

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Protection contre la rouille

Remarque

UFI: ME0P-4EWM-S00K-CFKR

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

F.W.Klever
Hauptstraße 20
D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10
Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

Service responsable de l'information:
Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 80

E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

*** 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

*** 2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Procédure de classification
Aerosol 1, H222 H229	
Aquatic Chronic 3, H412	

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*** 2.2 Éléments d'étiquetage**

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition 16.01.2023
Date d'exécution 16.01.2023
Version 7.0 (fr)
remplace la version de 29.04.2021 (6.7)

Pictogrammes des risques



GHS02

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
74-98-6	200-827-9	propane	45 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
106-97-8	203-448-7	butane	20 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
		Kupferpulver	< 2.5 pds %	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 1; H410	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition	16.01.2023
Date d'exécution	16.01.2023
Version	7.0 (fr)
remplace la version de	29.04.2021 (6.7)

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
Traitement médical nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxydes d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune donnée disponible

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition 16.01.2023
Date d'exécution 16.01.2023
Version 7.0 (fr)
remplace la version de 29.04.2021 (6.7)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter de:

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage

2B Emballages pour aérosol et briquets

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:

Agent oxydant

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
106-97-8	203-448-7	n-Butane	Court terme(ml/m ³) 980 (1) Court terme(mg/m ³) 2370 (1) (1) 15 minutes average value (BE)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-97-8	203-448-7	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition 16.01.2023
Date d'exécution 16.01.2023
Version 7.0 (fr)
remplace la version de 29.04.2021 (6.7)

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
74-98-6	200-827-9	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m³(ppm)] (BE)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m³(ppm)] 1900 [mg/m³] (CH)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m³(ppm)] 1800 [mg/m³] Court terme(ml/m³) 4000 Court terme(mg/m³) 7200 (CH)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m³(ppm)] 1900 [mg/m³] (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes de protection

Protection des mains

gants (résistants aux huiles)

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
en fortes concentrations

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Aérosol

Couleur

argenté

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-42 °C		(Propan)
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité env. 10.9 Vol-%		



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition 16.01.2023
Date d'exécution 16.01.2023
Version 7.0 (fr)
remplace la version de 29.04.2021 (6.7)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité env. 1.5 Vol-%		
Point éclair	env. -104 °C		(Propan)
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	env. 0.95 g/cm³		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	2000 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition 16.01.2023
Date d'exécution 16.01.2023
Version 7.0 (fr)
remplace la version de 29.04.2021 (6.7)

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		
Corrosion cutanée/irritation cutanée			
Données d'animaux			
Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque	
légèrement irritant			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
Données d'animaux			
Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque	
légèrement irritant			
Sensibilisation respiratoire			
non déterminé			
Sensibilisation cutanée			
Données d'animaux			
Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.			
Mutagénicité sur les cellules germinales			
non déterminé			
Cancerogénité			
non déterminé			
Toxicité pour la reproduction			
non déterminé			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
non déterminé			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée			
non déterminé			
Danger par aspiration			
non déterminé			
11.2 Informations sur les autres dangers			
Aucune donnée disponible			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition 16.01.2023
Date d'exécution 16.01.2023
Version 7.0 (fr)
remplace la version de 29.04.2021 (6.7)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Relativement/partiellement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
--------------------------	-------------------------

130208 *	autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification
----------	--

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duals System Deutschland).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950	ONU 1950	ONU 1950



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition 16.01.2023
Date d'exécution 16.01.2023
Version 7.0 (fr)
remplace la version de 29.04.2021 (6.7)

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, flammable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies AÉROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport 2.1
Étiquette de danger 2.1
Code de classification 5F
Groupe d'emballage -
Dangers pour l'environnement Non
Quantité limitée (LQ) 1 L
Dispositions particulières 190, 327, 344, 625
Code de restriction en tunnel D

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport 2.1
Groupe d'emballage -
Dangers pour l'environnement Non
Quantité limitée (LQ) 1 L
Polluant marin Non
EmS F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies Aerosols, flammable
Classe(s) de danger pour le transport 2.1
Groupe d'emballage -
Dangers pour l'environnement Non



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Kupfer-Grafit-Spray

Date d'édition	16.01.2023
Date d'exécution	16.01.2023
Version	7.0 (fr)
remplace la version de	29.04.2021 (6.7)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente